

Séance du 11 juin 2025

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation 05 juin 2025
--

Date d’Affichage
05 juin 2025

Objet de la délibération

No 2025-100265
Travaux
Convention de mandat de
maîtrise d’ouvrage et
constitution d’un groupement de
commande pour la construction
de sanitaires pour l’aire de
camping-car dans le bâtiment de
l’office de tourisme avec la
communauté de communes de la
Brie Champenoise

Le onze juin deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHEMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Romain RICHOMME, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

Absents représentés : Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ, Coralie ADNOT pouvoir à Elisabeth BENARD

Absente : Karine BOCQUET

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Afin de développer la politique du territoire en matière de tourisme et de donner une visibilité à l’office de tourisme, la Communauté de communes de la Brie Champenoise et la Commune de Montmirail ont engagé un projet commun pour construire un bâtiment comprenant un office de tourisme, et des sanitaires sur l’arrière de ce bâtiment. Les sanitaires seront dédiés à l’aire de camping-car de la Ville, qui sera réaménagée par la Commune, afin d’améliorer l’accueil des touristes.

La construction de ce bâtiment est projetée sur la parcelle BD 0065, située avenue de l’Empereur, Lieu-dit Les Avenues, à Montmirail. Cette parcelle accueille déjà l’aire de camping-car actuelle de la Ville, et appartient à la Commune de Montmirail. Suite à la délibération n° 2025-100242 en date du 14 avril 2025, la CCBC est autorisée à construire sur cette parcelle.

Afin d’assurer une meilleure cohérence technique et financière des travaux, la Commune de Montmirail a décidé de confier à la CCBC un mandat de maîtrise d’ouvrage, afin qu’elle gère les travaux relevant de la partie « sanitaire aire d’accueil camping-car » pour son compte, et de constituer avec elle un groupement de commandes pour la réalisation de l’ensemble de l’opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, (deux votes contre Sabine MARY et Enzo JOBERTY) :

-approuve la convention de mandat de maîtrise d’ouvrage et constitution d’un groupement de commande pour la construction de sanitaires pour l’aire de camping-car dans le bâtiment de l’office de tourisme avec la communauté de communes de la Brie Champenoise

-autorise Valérie Jacquinot, 1^{ère} adjointe à signer cette convention

Accusé de réception - Ministère de l’Intérieur

051-215103557-20250611-2025-100265BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025
Publication : 23/06/2025

Pour extrait conforme,

Le 11 juin 2025

Etienne DHUICQ
Maire



[Handwritten signature]